

CP n° 4 du 21 septembre 2021

Une conférence «perspectives salariales» plus que jamais nécessaire

C'est ce mardi 21 septembre 2021 que la Ministre Amélie de Montchalin a ouvert les travaux de la conférence sur les perspectives salariales annoncée en juillet dernier.

La CFDT a salué l'annonce faite ce matin de relever l'indice minimum de traitement de la fonction publique pour tenir compte de la hausse du SMIC, et ce dès le 1^{er} octobre. Cette mesure avait été demandée par la CFDT dès le 15 septembre, jour de l'annonce de la hausse du SMIC.

Cette mesure de justice vient souligner l'urgence d'un travail de fond rendu indispensable par une succession quasi ininterrompue de dix années de gel de la valeur du point d'indice.

D'autres mesures devront suivre rapidement pour traiter des conséquences de cette hausse du SMIC sur le déroulement de carrière des agents de catégorie C mais aussi sur celui des autres catégories, car l'inflation touche tout le monde. Ainsi, la CFDT ne peut accepter que les agents de catégorie B soient recrutés avec une rémunération supérieure au SMIC d'une petite douzaine d'euros !

La CFDT a pris et prendra donc toute sa place dans les travaux de la conférence sur les perspectives salariales qui doivent s'achever en février prochain. L'actualité le confirme : que l'on parle des fonctionnaires ou des contractuels, la conférence aura à traiter de plusieurs thématiques dont beaucoup nous ramènent aux questions de carrières, de parcours professionnels et de rémunérations qui devront toutes viser à l'équité, notamment de genre. Il en va aussi de l'attractivité de la Fonction publique.

Toutefois, la CFDT alerte sur l'issue des travaux. La conférence ne pourra se contenter d'ouvrir des perspectives qui n'engageraient que des gouvernements à venir.